



COMMUNIQUÉ SUR LA RECHERCHE D'AYANTS DROIT POUR LES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la gestion des concessions funéraires, nous souhaitons informer le public de l'importance de la recherche d'ayants droit. En effet, de nombreuses concessions sont actuellement inoccupées ou abandonnées, et il est essentiel de retrouver les ayants droit afin de garantir le respect des volontés des défunts et de préserver la mémoire de nos proches.

Nous invitons donc les familles et les proches des défunts à se manifester si elles ont connaissance de concessions funéraires qui pourraient leur appartenir. La recherche d'ayants droit permet non seulement de régulariser la situation des concessions, mais aussi de faciliter l'entretien et la valorisation des lieux de mémoire.

Pour toute information ou pour signaler une concession, nous vous encourageons à contacter le service des cimetières au numéro suivant : 02.99.96.21.09.

Le service des Cimetières de la Mairie de la Guerche-de-Bretagne se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration dans la préservation de notre patrimoine funéraire.

Madame Le Maire
Elisabeth GUIHENEUX